

2. LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

2.4 La différenciation pédagogique et l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)



CE QUI NE VA PAS...

Les enseignantes et enseignants ont toujours utilisé la différenciation pédagogique avec tous leurs élèves. La différence aujourd'hui, c'est qu'ils enseignent dans des classes parfois surpeuplées où les élèves ont des difficultés et des niveaux d'apprentissage disparates. La classe ordinaire ressemble de plus en plus à une classe d'adaptation scolaire, mais avec les ratios de la classe ordinaire.

Inévitablement, les conditions d'apprentissage se détériorent pour tous les élèves. De plus, dans ce cadre, la différenciation pédagogique devient une **méthode totalement inefficace**, et ce, malgré l'expérience et l'expertise des profs. Si le ministère persiste, par des changements opérés au

programme de formation des maîtres, à transformer des enseignantes et enseignants du secteur régulier en spécialistes en adaptation scolaire, il fera fausse route.



Comment faire de la différenciation

pédagogique lorsque dans une classe de 29 élèves on trouve trois élèves ayant des troubles de comportement, un enfant dyslexique, deux autres ayant des troubles d'attention, deux élèves hyperactifs, un enfant atteint d'un trouble envahissant du développement ainsi que cinq enfants accusant de très grands retards scolaires ?

LA PREUVE PAR LES FAITS



En 2006-2007, le ministère de l'Éducation a dû verser 11,6 millions de dollars à 2000 professeurs dont les classes comptaient plus d'élèves que le maximum prescrit¹.

Selon les dernières données disponibles (2006-2007), les classes ordinaires comptaient plus de 124 388 élèves pour lesquels des plans d'intervention (PI) étaient nécessaires, et exigeaient des enseignantes ou enseignants qu'ils adaptent davantage leur enseignement².



QU'EST-CE QUE...

La différenciation pédagogique ?

La différenciation pédagogique est l'approche par laquelle les enseignantes et enseignants adaptent leurs méthodes d'enseignement, leur rythme, leur niveau de langage, leur matériel et leurs pratiques d'évaluation aux besoins de tous leurs élèves pour ainsi favoriser leur réussite.



CE QUE PROPOSE LA FAE POUR CORRIGER LA SITUATION

La différenciation pédagogique **n'est pas une mesure de soutien**. Les élèves en difficulté doivent recevoir des **services de soutien** suffisants et **d'autres solutions doivent être envisagées**, telles que le redoublement

ou la fréquentation d'une classe spécialisée.

Enseigner en adaptation scolaire est un choix personnel et professionnel qui doit être respecté.



OUI, MAIS...

Pourquoi refuser qu'une enseignante ou un enseignant d'une classe régulière agisse comme un spécialiste en adaptation scolaire ?

Il faut comprendre que les enseignantes et enseignants des classes ordinaires possèdent déjà la formation leur permettant d'identifier rapidement les élèves qui présentent des difficultés. Toutefois, malgré toute leur bonne volonté et leur expertise, ils ne peuvent être spécialistes en dyslexie, en troubles envahissants du développement ou en dysphasie par exemple. Est-ce qu'on exige

d'un médecin généraliste qu'il soit aussi oncologue, cardiologue, psychiatre ? Quand les commissions scolaires ou le MELS invoquent le besoin de former les profs à la « réalité des élèves qui présentent des difficultés », il faut plutôt comprendre qu'il s'agit de palier au manque de ressources professionnelles et de justifier le maintien des élèves en difficulté en classe ordinaire.

1. Marie ALLARD, *De 32 à 36 élèves par classe au secondaire*, La Presse, 27 août 2009.

2. MELS, *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, 2008, p. 50.